

«LE PRIX DU SILENCE»
Conférence du 15 avril 2015
avec Monsieur Alain Pelletier

Photos : Dany Germain

Les effets émotionnels et les conséquences dramatiques de l'intimidation laissent des traces qui ne s'effacent jamais complètement. C'est ce que Monsieur Alain Pelletier a permis aux participants de comprendre, en leur faisant ressentir ce que vit une jeune victime. Il a ensuite expliqué comment il est possible de faire émerger des solutions en prenant en compte les cinq principaux acteurs d'une situation d'intimidation.



1. La victime

Pour que la situation cesse, la victime doit bien sûr y mettre du sien. Mais tout dépendant de son stade de développement, l'enfant n'a pas nécessairement les mots pour exprimer adéquatement ce qui lui arrive. Ses appels à l'aide ne sont pas toujours saisis, pris au sérieux ou pire encore, ils lui semblent contribuer à empirer le problème.

2. Les parents

Même s'ils ne peuvent pas toujours à eux seuls tout régler, leur attention bienveillante, leur collaboration et leur amour inconditionnel peuvent grandement contribuer à ce que le jeune s'en sorte. Une attitude trop tranchante, même bien intentionnée, pourrait ne pas aider. Par exemple, devant une baisse de notes, des parents ont privé leur enfant de sa période de jeux pour l'obliger à plus de temps d'études... Ils ne se doutaient pas qu'en réalité, leur jeune manquait de concentration à l'école parce qu'il ne s'y sentait pas en sécurité. Des manifestations d'anxiété, de l'isolement, un refus de participer à des activités auparavant appréciées, une humeur dépressive peuvent être d'autres signes.



3. Les enseignants et intervenants de l'école

Leur rôle est à la fois complexe et délicat ! L'intimidation se fait rarement sous leurs yeux. En fait, le personnel scolaire pourra agir efficacement dans la mesure où il aura développé une relation de confiance avec l'ensemble des personnes concernées, incluant l'intimidateur. C'est souvent la condition qui permettra que ce dernier admette son comportement et accepte d'y mettre fin.

4. Les témoins

Selon le conférencier, 90% des gens sont témoins d'intimidation un jour ou l'autre. De ce nombre, bien peu font quelque chose. Que ce soit par indifférence, par sentiment d'incompétence ou par peur des représailles, cette passivité contribue à faire perdurer le problème.

5. L'intimidateur

Lorsque celui-ci reconnaît ses torts, les regrette sincèrement, et les exprime, à qui il a fait du mal, cela aide cette dernière à tourner la page et à aller de l'avant. Même si la prise de conscience n'est faite que des années plus tard, la démarche en vaut encore la peine.



Peu importe de quel point de vue on considère la situation, chaque partie peut faire quelque chose.



«Personne n'a avantage à vivre dans une société où il y a de l'intimidation. »

Pour plus de détails, consultez le site internet du conférencier : www.alainpelletier.ca

Lucie Desruisseaux,
Responsable du soutien aux Rendez-vous RAP d'Amos

**<< Fais émerger
ta solidarité! >>**